

Fonds de garantie responsable n'a pas changé carte grise et il ne

Par Samdjemaa15, le 08/11/2016 à 21:19

BONJOUR marque de politesse [smile4]

Délit de fuite voiture responsable immobilisé défaut assurance et carte grise non changer acheté mois juilet2016, moi le victime j suis assuré au tiers est ce que dans ce cas le fonds de garantie m'indemnise dans le cas où mon vehicule déclare épave est l'expert la expertise 6700€ prix argus la question est ce que dans ce cas j emplis les conditions et combiens vu le prix estimé 6700€ Par expert si j suis rembourse par quel base?

MERCI [smile4]

Par chaber, le 09/11/2016 à 06:43

bonjour

http://www.experatoo.com/reglement-des-sinistres/accident-responsable-delit-fuite 147679 2.htm#.WCK3DMluLYU

s'agit-il du même dossier?

les réponses ont été apportées